

REPUBLIQUE FRANCAISE

<b>NUMERO DE SIRET</b> 200 040 244 00044	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COM. AGGLO. DU BOCAGE BRESSUIRAIS</b>
---	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BRESSUIRE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b> 403 TRANSPORT
--

M 43 ... (1)

<b>Budget Primitif</b> BUDGET ANNEXE (2)
---



**Année 2017**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou budget annexe

## Sommaire

### I. Informations générales

Modalités de vote du budget Page 3

### II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections Page 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres Page 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres Page 6

B1 - Balance générale du budget - Dépenses Page 7

B2 - Balance générale du budget - Recettes Page 8

### III. Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses Page 9

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes Page 10

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses Page 11

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes Page 12

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles Sans objet

### IV. Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes Sans objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Page 13

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Page 14

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Page 15

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1) Sans objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - investissement Sans objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Sans objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Sans objet

investissement (1) Sans objet

A6 - Etat des charges transférées Sans objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre vote du budget Sans objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Pages 16-17

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Page 18

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans objet

#### D - Arrêté et signatures

D1 - Arrêté et signatures Page 19

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations  
Mardi 11 AVRIL 2017

Délibération n°DEL-CC-2017-047

Le onze avril deux mille dix-sept, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Porchaire, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

**Étaient présents (60 dont 1 suppléant) :** Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Caroline BAUDOIN, Erik BERNARD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Sébastien GRELLIER, Gérard PIERRE, Jany ROUGER, Colette VIOLLEAU, Cécile VRIGNAUD, Marc BONNEAU, Gilles CHATAIGNER, Jacques COPPET, Nicole COTILLON, Josette DUFAURET, Estelle GERBAUD, Bernard GIRAUD, Yves GOBIN, Jean-Paul GODET, Dany GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Jean-Paul LOGEAS, Emmanuelle MENARD, Rémi MENARD, Sylviane MORANDEAU, Isabelle PANNETIER, Claude PAPIN, Gilles PETRAUD, Anne-Marie REVEAU, Franck BÉLLOUIN, Jean-Yves BILHEU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROUSSEAU, Pierre BUREAU, Martine CHARGE BARON, Yannick CHARRIER, Marguerite DUBRAY, Nicolas FRADIN, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Patrick LAURIOUX, Thierry MAROLLEAU, Cécile MARQUOIS, Yves MORIN, Philippe MOUILLER, Michel PANNETIER, Claude POUSIN, Catherine PUAUT, Philippe ROBIN, Yolande SECHET, Jean SIMONNEAU, Dominique TRICOT, Gérard VERGER, Véronique VILLEMONTAIX, Philippe BOULANGER (suppléant)

**Pouvoirs (14) :** Jean-Marc BERNARD à Gérard PIERRE, Robert GIRAULT à Gaëtan DE TROGOFF, Jean-Luc GRIMAUD à Pierre-Yves MAROLLEAU, Michel BOUDEAU à Bernard GIRAUD, Emile BREGEON à Marc BONNEAU, Martine BREMAUD à Colette VIOLLEAU, Francette DIGUET à André GUILLERMIC, Pascale FERCHAUD à Emmanuelle MENARD, Dominique LENNE à Pierre BUREAU, Joël LOISEAU à Yves CHOUTEAU, Rachel MERLET à Sébastien GRELLIER, Philippe MICHONNEAU à Jean-Jacques GROLLEAU, Karine PIED à Michel PANNETIER, Jean-Pierre BRUNET à Jacques COPPET

**Excusés (16) :** Jean-Marc BERNARD, Robert GIRAULT, Jean-Luc GRIMAUD, Michel BOUDEAU, Emile BREGEON, Martine BREMAUD, Francette DIGUET, Pascale FERCHAUD, Dominique LENNE, Joël LOISEAU, Rachel MERLET, Philippe MICHONNEAU, Karine PIED, Jean-Pierre BRUNET, David JEAN, Christian ROY

**Absents (3) :** Thierry BOISSEAU, Pascal PILOTEAU, Bernard ARRU

**Date de convocation :** 05-04-2017

**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine PUAUT

## FINANCES

### **BUDGET ANNEXE TRANSPORT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017**

*Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le Budget Annexe transport public comprenant le transport scolaire ainsi que les lignes commerciales et le transport à la demande. Il s'agit d'un budget soumis à la TVA.*

**Vu** les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

**Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais :**

- **d'adopter le Budget Primitif 2017 du Budget Annexe « Transport », avec reprise anticipée des résultats antérieurs, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 4 671 575.93 € ;**

Section de fonctionnement	4 134 019.89 €
Section d'investissement	537 556.04 €

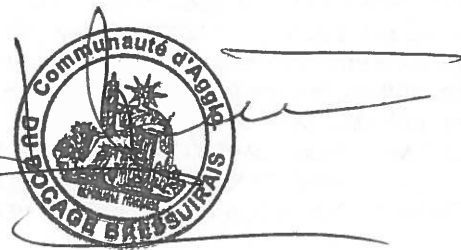
- de voter le Budget Annexe « transport » conformément à la nomenclature M 43 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, **le Conseil à l'unanimité,**

**ADOpte** cette délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Jean-Michel BERNIER,



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
Le..... 21 AVR. 2017.....  
et publication ou notification  
du..... 21 AVR. 2017.....  
Le Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 11/04/2017**

**REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016  
BUDGET ANNEXE TRANSPORT (403)**

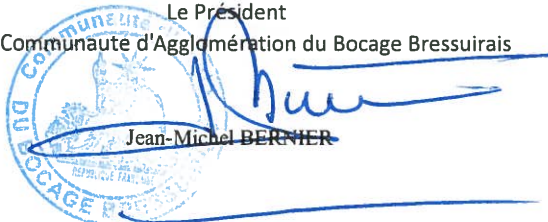
<b>a. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - <b>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs</b>	+0,00
<b>c. Résultats antérieurs de</b> D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	+0,00
<b>Résultat à affecter: d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	+0,00
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b> <b>e. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-37 556,04
<b>f. Solde des restes à réaliser d'investissement</b> Besoin de financement Excédent de financement	+0,00
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	+0,00
<b>1)Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du</b>	0,00
<b>2)Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)</b>	0,00
<b>3)Report en exploitation R 002</b> <b>Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement ( D 672)</b>	0,00
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	0,00

(1)Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2)Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3)En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Le Président  
de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais



Jean-Michel BERNIER

Le Trésorier de Bressuire



Benoît SAMSON  
CCP de BRESSUIRE  
124, Boulevard de Poitiers  
79300 BRESSUIRE  
Tél. : 05.49.65.02.20

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé (4) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
  - budgétaires (délibération n°..... du .....
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
  - avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	4 134 019,89	4 134 019,89
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	4 134 019,89	4 134 019,89

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	500 000,00	537 556,04
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	37 556,04 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	537 556,04	537 556,04

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>4 671 575,93</b>	<b>4 671 575,93</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	3 580 152,00	0,00	3 926 440,00	3 926 440,00	3 926 440,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	150 400,00	0,00	155 081,89	155 081,89	155 081,89
65	Autres charges de gestion courante	9 656,00	0,00	37 359,00	37 359,00	37 359,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 740 208,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 118 880,89</b>	<b>4 118 880,89</b>	<b>4 118 880,89</b>
67	Charges exceptionnelles	928,00	0,00	500,00	500,00	500,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 741 136,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 119 380,89</b>	<b>4 119 380,89</b>	<b>4 119 380,89</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 633,00		14 639,00	14 639,00	14 639,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>9 633,00</b>		<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 750 769,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>

+	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 134 019,89</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	67 025,91	67 025,91	67 025,91
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 483 472,00	0,00	3 679 435,00	3 679 435,00	3 679 435,00
74	Subventions d'exploitation	267 057,00	0,00	387 428,98	387 428,98	387 428,98
75	Autres produits de gestion courante	120,00	0,00	120,00	120,00	120,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 750 649,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 134 009,89</b>	<b>4 134 009,89</b>	<b>4 134 009,89</b>
77	Produits exceptionnels	120,00	0,00	10,00	10,00	10,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 750 769,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 750 769,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>

+	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
=	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 134 019,89</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>14 639,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	Immobilisations corporelles	30 600,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>30 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>30 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>30 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
--------------	--	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+	<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>37 556,04</b>
---	---	------------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>537 556,04</b>
---	---	-------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	382 000,00	382 000,00	382 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	42 591,17	0,00	140 917,04	140 917,04	140 917,04
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>42 591,17</b>	<b>0,00</b>	<b>522 917,04</b>	<b>522 917,04</b>	<b>522 917,04</b>
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>42 591,17</b>	<b>0,00</b>	<b>522 917,04</b>	<b>522 917,04</b>	<b>522 917,04</b>

021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 633,00		14 639,00	14 639,00	14 639,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>9 633,00</b>		<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>52 224,17</b>	<b>0,00</b>	<b>537 556,04</b>	<b>537 556,04</b>	<b>537 556,04</b>
--------------	--	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+	<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	---	-------------

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>537 556,04</b>
---	---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>14 639,00</b>
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 926 440,00		3 926 440,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	155 081,89		155 081,89
65	Autres charges de gestion courante	37 359,00		37 359,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	14 639,00	14 639,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>4 119 380,89</b>	<b>14 639,00</b>	<b>4 134 019,89</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 134 019,89</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
21	Immobilisations corporelles (6)	500 000,00	0,00	500 000,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>37 556,04</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>537 556,04</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	67 025,91		67 025,91
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 679 435,00		3 679 435,00
74	Subventions d'exploitation	387 428,98		387 428,98
75	Autres produits de gestion courante	120,00		120,00
77	Produits exceptionnels	10,00	0,00	10,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>0,00</b>	<b>4 134 019,89</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	---	-------------

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 134 019,89</b>
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	382 000,00	0,00	382 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	140 917,04	0,00	140 917,04
28	Amortissement des immobilisations		14 639,00	14 639,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>522 917,04</b>	<b>14 639,00</b>	<b>537 556,04</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	--	-------------

+	<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
---	------------------------------------	-------------

=	<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>537 556,04</b>
---	--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 580 152,00	3 926 440,00	3 926 440,00
6063	Fournitures d'entretien	2 000,00	250,00	250,00
6064	Fournitures administratives	750,00	800,00	800,00
6066	Carburants	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières & fournitures	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Sous traitance générale	3 403 713,00	3 649 300,00	3 649 300,00
6135	Locations mobilières	13 800,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	20 500,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	0,00	10,00	10,00
6161	Multirisques	500,00	180,00	180,00
6168	Autres	3 000,00	2 800,00	2 800,00
617	Etudes & recherches	0,00	60 000,00	60 000,00
618	Divers	520,00	100,00	100,00
6231	Annonces & insertions	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues & imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6238	Divers	2 000,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	80 000,00	145 000,00	145 000,00
6251	Voyages & déplacements	250,00	200,00	200,00
6256	Missions	50,00	100,00	100,00
6257	Réceptions	50,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	950,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations.)	40 169,00	20 000,00	20 000,00
6287	Remboursements de frais	900,00	20 900,00	20 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	150 400,00	155 081,89	155 081,89
6218	Autre personnel extérieur	0,00	2 880,82	2 880,82
6411	Salaires, appointements	150 400,00	131 828,79	131 828,79
6415	Supplément familial	0,00	13 832,69	13 832,69
6458	Autres organismes sociaux	0,00	3 902,85	3 902,85
6474	Verse. autres oeuvres sociales	0,00	1 102,37	1 102,37
6475	Médecine travail, pharmacie	0,00	182,51	182,51
6478	Autre charge sociale diverse	0,00	333,06	333,06
648	Autres charges de personnel	0,00	1 018,80	1 018,80
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 656,00	37 359,00	37 359,00
651	Redevances pour concessions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65733	Départements	3 656,00	5 484,00	5 484,00
65734	Communes	0,00	27 375,00	27 375,00
6574	Subv. exploitat° droit privé	5 000,00	3 500,00	3 500,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>3 740 208,00</b>	<b>4 118 880,89</b>	<b>4 118 880,89</b>

66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	928,00	500,00	500,00
673	Titres annulés	928,00	500,00	500,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>3 741 136,00</b>	<b>4 119 380,89</b>	<b>4 119 380,89</b>

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 633,00	14 639,00	14 639,00
6811	Amort. sur immobilisations	9 633,00	14 639,00	14 639,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>9 633,00</b>	<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>9 633,00</b>	<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>
-----------------------------------	-----------------	------------------	------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>3 750 769,00</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 134 019,89</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

<b>Montant des ICNE de l'exercice</b>	
<b>-Montant des ICNE de l'exercice N-1</b>	
<b>= Différence ICNE N - ICNE N-1</b>	<b>0.00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	0,00	67 025,91	67 025,91
64198	Autres remboursements	0,00	67 025,91	67 025,91
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 483 472,00	3 679 435,00	3 679 435,00
7061	Transport de voyageur	327 000,00	579 435,00	579 435,00
7084	Mise à disposit° pers.facturée	63 600,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	3 092 872,00	3 100 000,00	3 100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	267 057,00	387 428,98	387 428,98
7472	Régions	9 600,00	0,00	0,00
7474	Communes	1 828,00	3 656,00	3 656,00
7475	Groupements de collectivités	249 429,00	378 272,98	378 272,98
7478	Autres EPL	6 200,00	5 500,00	5 500,00
75	Autres produits de gestion courante	120,00	120,00	120,00
758	Pts divers gestion courante	120,00	120,00	120,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>3 750 649,00</b>	<b>4 134 009,89</b>	<b>4 134 009,89</b>

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	120,00	10,00	10,00
7718	Autres produits exceptionnels	120,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés	0,00	10,00	10,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>3 750 769,00</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>3 750 769,00</b>	<b>4 134 019,89</b>	<b>4 134 019,89</b>
---	---------------------	---------------------	---------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 134 019,89</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	30 600,00	500 000,00	500 000,00
2153	Installat° spécifique	0,00	450 000,00	450 000,00
2181	Instal générales divers	30 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	50 000,00	50 000,00
2184	Mobilier	600,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>30 600,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>30 600,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>30 600,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
--	------------------	-------------------	-------------------

	+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>		<b>0,00</b>

	+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>		<b>37 556,04</b>

	=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>537 556,04</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 040 = RE 042*

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>382 000,00</b>	<b>382 000,00</b>
1311	État, établissements nationaux	0,00	25 000,00	25 000,00
1312	Régions	0,00	33 000,00	33 000,00
1313	Départements	0,00	144 000,00	144 000,00
1314	Communes	0,00	108 000,00	108 000,00
1318	Autres	0,00	72 000,00	72 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>42 591,17</b>	<b>140 917,04</b>	<b>140 917,04</b>
1641	Emprunts en euro	42 591,17	140 917,04	140 917,04
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>42 591,17</b>	<b>522 917,04</b>	<b>522 917,04</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Comptes de liaison : affectations à</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des part.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>45...2</b>	<b>Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>42 591,17</b>	<b>522 917,04</b>	<b>522 917,04</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)</b>	<b>9 633,00</b>	<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>
28182	Matériel de transport	8 982,00	14 639,00	14 639,00
28183	Matériel bureau & informatique	108,00	0,00	0,00
28188	Autres	543,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>9 633,00</b>	<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>9 633,00</b>	<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>52 224,17</b>	<b>537 556,04</b>	<b>537 556,04</b>

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>		<b>0,00</b>
		+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>		<b>0,00</b>
		=
<b>TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>537 556,04</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf. Modalités de vote I.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DE 042  
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041  
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>			<b>Délibération du 19/05/2015</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) inférieur à 150 €			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
Linéaire	Logiciel	2	
Linéaire	Matériel de transport	5	
Linéaire	Autres immobilisations	5	



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 556,04</b>	<b>37 556,04</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

### RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>		<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>14 639,00</b>	<b>14 639,00</b>
28182	Matériel de transport	14 639,00	14 639,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Recettes</b>	<b>14 639,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 639,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>37 556,04</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>14 639,00</b>
<b>Solde</b>	<b>-22 917,04</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.  
(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS  
BUDGET TRANSPORT**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temp de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/17	IV C1.1
--	------------

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/17 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif  
TECH : Technique  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)  
S : Social  
MS : Médico-social  
MT : Médico-technique  
SP : Sportif  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation  
PM : Police  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être libellés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...	Syndicat Mixte de Transport des Deux Sèvres		Syndicat Mixte	Délibération 2014-420 cf statuts du SMTDS

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les E.P.C.I, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 79  
 Nombre de membres présents : 60  
 Nombre de suffrages exprimés : 74  
**VOTES :**  
 Pour : 74  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

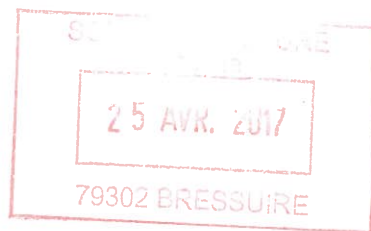
Date de convocation : 05/04/2017

Présenté par Le Président (1),  
 Abressuire, le 11 Avril 2017  
 Le Président (1),



**Le Président**  
**Jean-Michel BERNIER**

*[Handwritten signature in black ink]*



Délibéré par le Conseil Communautaire (2), réuni en session ordinaire.  
 A Bressuire, le 11 Avril 2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_\_

A Bressuire, le 11/04/2017

**Le Président**  
**Jean-Michel BERNIER**

*[Handwritten signature in black ink]*



(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme  
 (2) L'assemblée délibérante étant :

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard				
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOUIIN	Caroline				
Titulaire	M.	BEILLOUIN	Franck				
Titulaire	M.	BERNARD	Erik				
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc		x	x	PIERRE Gérard
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc				
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel		x	x	Giraud Bernard
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile				BONNEAU Marc
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine		x	x	VIOLLEAU Colette
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre		x	x	COPPET Jacques
Suppléant	M.	LAGOQUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine				
Suppléant	Mme	TOURRENNE	Hélène				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				
Suppléante	Mme	TURPEAU	Patricia				



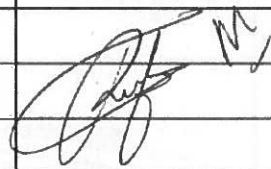
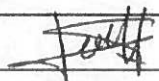
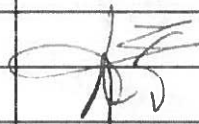
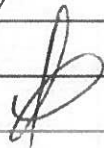
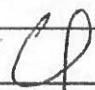
Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	COPPET	Jacques				
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DE TROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette		x	x	GUILLERMIC André
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
Titulaire	Mme	FERCHAUD	Pascale		x	x	MENARD Emmanuelle
Titulaire	M.	FRADIN	Nicolas				
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
Suppléant	M.	METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAULT	Robert	<i>Pourvu par le conseil d'émargement</i> 			
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves				
Suppléant	M.	TISSERAND	Nelly				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul				
Suppléant	M.	GRIMAULT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
Suppléant	Mme	ROY	Valérie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc		x	x	MAROLLEAU Pierre-Yves
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
Suppléant	M.	MOTARD	Francis				

P  
P

P



Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017				
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à	
Titulaire	M.	GUILLERMIC	André					P
Titulaire	Mme	JARRY	Marie					
Titulaire	M.	JEAN	David					
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal					
Titulaire	M.	LAURIOUX	Patrick					
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle					
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x	x	Pi em Bui con	
Titulaire	M.	LOGEAIS	Jean-Paul					
Suppléant	M.	GOBIN	Laurent					
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël		x	x	CHOUTEAU Yves	
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves					P
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry					P
Titulaire	Mme	MARQUOIS	Cécile					P
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle					P
Titulaire	M.	MENARD	Rémy					
Suppléant	M.	CHIRON	Georges					
Titulaire	Mme	MERLET	Rachel		x	x	GRELLIER Sébastien	
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe		x	x	GRILLEAU J.-J.	
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique					
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane					
Titulaire	M.	MORIN	Yves					
Suppléant	M.	GAUTHIER P	Patrice					
Titulaire	M.	MOULLER	Philippe					
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle					
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel					P
Titulaire	M.	PAPIN	Claude					
Suppléant	M.	BOISSONOT	André					
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles					
Titulaire	Mme	PIED	Karine		x	x	PANNETIER Michel	
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard					P
Suppléant	M.	THIBAudeau	Guy					

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 11/04/2017			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude				
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine				
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe				
Titulaire	M.	ROUGER	Jany				
Suppléant	M.	JULIEN	Christian				
Titulaire	M.	ROY	Christian				
Suppléant	Mme	MARSAULT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECHET	Yolande				
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean				
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique				
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge				
Titulaire	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique				
Titulaire	Mme	VOLLEAU	Colette				
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile	